



#MAROC_Plan_de_développement_des_provinces_du_sud: L'état des lieux?

#MAROC_Plan_de_développement_des_provinces_du_sud: L'état des lieux… Le 6 novembre 2015, le Souverain a annoncé la couleur. Les provinces du Sud allaient désormais être dotées d'un nouveau modèle de développement économique. Trois jours après son discours donné à l'occasion du 40ème anniversaire de la Marche Verte, le Roi a présidé à Laâyoune la cérémonie de lancement dudit nouveau modèle de développement des provinces du Sud, qui se veut une vision de développement intégrée à même de poser les bases fondatrices d'une politique intégrée favorisant le renforcement du rayonnement du Sahara comme centre économique et comme trait d'union entre le Maroc et son prolongement africain. Par la suite, il présida la cérémonie de signature de cinq conventions relatives à la mise en oeuvre de ce modèle. Concrètement, ce nouveau modèle, qui place le citoyen au centre des priorités, contribuera à la mise en place d'une nouvelle dynamique de développement favorisant la création de postes d'emplois, encourageant l'initiative privée et plaçant la région au service du citoyen. Des investissements de l'ordre de 77 MMDH ont été mis en place. En somme, le concept vise la création de pôles de compétitivité et repose sur des piliers majeurs à savoir le développement économique, la promotion sociale, la bonne gouvernance, la durabilité et le renforcement de la connectivité. Au niveau économique, il est prévu la restructuration du secteur des phosphates, la promotion du secteur agricole et de celui de la pêche maritime et le développement de l'éco-tourisme. Sur le plan social, le nouveau modèle de

développement des provinces du Sud prévoit la construction du Centre Hospitalier Universitaire de Laâyoune et d'une technopole à Foug El Oued, et la promotion de la culture Hassanie afin d'en faire un levier de développement local. Pour le volet "durabilité et connectivité", le nouveau modèle se fixe trois principaux objectifs, à savoir la protection des richesses hydriques et halieutiques, le développement des énergies renouvelables, la préservation des systèmes naturels et de la diversité, et le renforcement de la connexion des provinces du Sud avec les provinces et préfectures du Royaume ainsi qu'avec le reste du monde. Concernant le secteur des phosphates et pour lequel une enveloppe budgétaire de 16,8 MMDH, le ministre a précisé que le projet "Phosboucraâ pour le développement industriel" se propose de promouvoir le phosphate au niveau local et d'intégrer l'ensemble des maillons de la chaîne de production dans l'objectif de l'exportation à même de permettre la promotion optimale des ressources, et partant permettre aux populations locales d'en bénéficier davantage. Entre réalisations et contraintes Quant aux projets de valorisation agricole, ils visent à améliorer les conditions de vie des populations à travers la création d'opportunités d'emploi (11.000 postes d'emploi), la diversification des sources de revenus et l'exploitation rationnelle des ressources naturelles en procédant à une valorisation agricole de la région de Dakhla sur une superficie de 5 ha. Une opération qui nécessitera un budget estimé à 1,3 MMDH, et qui passera par le dessalement des eaux de la mer en vue de la préservation de la nappe phréatique. Dans le même sens a été lancé le projet de réaménagement de la route nationale n°1 entre Tiznit et Dakhla (8,5 MMDH). Ce projet, qui bénéficiera aux populations des régions de Souss-Massa, Guelmim-Oued Noun, Laâyoune-Sakia El Hamra, et Dakhla-Oued Eddahab, sera réalisé dans un délai de six ans et portera sur près de 1.055 km. Aussi, il a été procédé à la réalisation de deux projets structurants permettant d'insuffler une nouvelle dynamique à l'économie agricole au niveau de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra. Ces deux projets portent sur la mise en valeur agricole de 1.000 hectares à Boujdour (465 MDH) et le développement du programme de l'agriculture solidaire dans la région de Laâyoune-Sakia El Hamra (1,1 MMDH). Trois ans après, l'heure est au bilan. L'état d'avancement des projets inscrits dans le cadre de ce programme en interpelle plus d'un. Idem pour les obstacles impactant leur cours normal. A Rabat, on se veut rassurant. Selon le Chef du Gouvernement, Saâd Eddine El Othmani, le taux d'avancement des projets dans le cadre du Programme de développement des provinces du Sud a atteint 48%, ajoutant que ce taux devrait atteindre 70% vers la fin de l'année en cours. Au parlement, il a indiqué que les fonds engagés jusqu'à la fin du mois de mars 2018 ont atteint environ 21 MMDH, ajoutant qu'au niveau des infrastructures routiers, ferroviaires et portuaires, il sera procédé à la mise en place d'un réseau routier visant à accompagner le développement des Provinces du Sud, à la réduction des temps des voyages et à l'amélioration de la sécurité routière, notant que ce projet vise essentiellement à mettre en place une voie express Tiznit-Laâyoune-Dakhla d'un coût de 8,5 MMDH. La première reliant Tiznit à Laâyoune sur une distance de 555 km et la seconde consiste en l'élargissement de la route nationale reliant Laâyoune à Dakhla sur une distance de 500 km, a-t-il précisé. Dans le cadre de la mise en oeuvre la stratégie nationale portuaire, le Chef du Gouvernement a indiqué que de nouveaux ports sont en cours de construction dans le cadre du pôle des ports du sud, notamment le port de pêche de Lamhiriz et le port Dakhla Atlantique dont les travaux débiteront vers la fin de l'année en cours. Les investissements étatiques initiaux passeront de 77 à 81 MMDH à l'horizon 2020. Néanmoins, on continue de mettre la nécessité d'accélérer les réformes et les réalisations. On insiste toutefois sur le fait qu'un modèle de développement économique doit englober les droits sociaux (emploi, santé, éducation, le règlement de la problématique du chômage, la précarité sociale et l'exclusion). Autrement dit, le développement des provinces sahariennes est aujourd'hui un fait irréversible…que certains le veulent ou non ! Le 31 juillet 2018 Source web Par : Int